



Porte d'entrée 4 : prendre soin des communautés chrétiennes et de la vie des disciples

Insistance 4.1

4.1.1 - Approfondir l'art de célébrer

Une formation et/ou un ressourcement est souhaité pour les acteurs principaux de la liturgie. Les équipes en charge de l'animation comme les prêtres doivent retrouver la fidélité au Missel romain, tout en ayant la juste liberté des enfants de Dieu. La beauté de la célébration ne manque pas d'attirer, c'est pourquoi il est important de la cultiver. Une attention particulière est portée sur la qualité des homélies, souhaitées comme concises, percutantes, bien centrées sur la Parole du dimanche et débouchant sur le quotidien des fidèles.

Des nouvelles formes d'assemblées dominicales sont attendues, afin que la messe soit l'expression de l'ensemble du peuple de Dieu, que la Parole de Dieu soit plus partagée et que la messe soit plus fraternelle. Il faudrait aussi entreprendre un travail sur notre vocabulaire pour qu'il soit compréhensible et tienne compte des réalités de la vie.

Modification

La messe est l'action de grâce par excellence, célébrée pour la gloire de Dieu et le salut du monde, actualisation non sanglante du Sacrifice du Christ. Elle est le lieu de l'ajustement des deux premiers commandements. Aussi, il est souhaitable que tous les acteurs soient formés et accompagnés sur le sens de la liturgie, pour eux et pour transmettre à tous. Ceci afin d'assurer la beauté et le soin des célébrations. En particulier, il convient d'être attentif :

aux rubriques du Missel romain ;

à la qualité de l'homélie (préparation, longueur, lien avec la vie...)

à tenir l'unité de la communauté et la diversité des sensibilités

respecter les temps de silence prévus par les rubriques

Le célébrant et les Equipes liturgiques veilleront à préparer les célébrations en amont, en se mettant à l'écoute de la Parole de Dieu, afin de favoriser l'unité et la cohérence de la célébration.

Ainsi, le temps du culte peut déboucher sur différents temps : convivialité, apostolat...

Décision P 1

4.1.4 Apprendre à prier et développer les groupes de prière

La prière ne se limite pas à la messe et il est bon de la découvrir. Des écoles de prière pourraient voir le jour pour aider les paroisses à entrer dans la prière personnelle ou en petits groupes. Au sujet de l'adoration eucharistique : il est proposé de faire de l'église un lieu d'adoration, en organisant régulièrement une nuit d'adoration en paroisse.

On note une attente et un désir de développer des groupes de partage d'Évangile et/ou de prière dans les paroisses. Cette attente est aussi parfois reliée à des temps conviviaux. La paroisse n'est pas une somme de services, elle est un organisme vivant. Aussi il est bon de prier pour les différents services et de soutenir/développer les groupes de prière.

Modification

La messe est la Source et le Sommet de la vie chrétienne, mais elle n'épuise pas la prière. Aussi, en complément, chaque secteur ouvrira le trésor de la prière chrétienne, en proposant entre autres :

- Adoration
- Liturgie des heures
- Lectio divina
- Oraison
- Etc.



Les prêtres veilleront à guider la découverte de la prière chez les fidèles et à favoriser la cohérence entre la prière et la vie quotidienne.

Chaque paroisse veillera à prendre en charge au moins une proposition spirituelle sur le secteur. Les groupes de prière sont invités à animer au moins une fois par an une messe dominicale.

Décision P2

4.1.2 Promouvoir la participation active

La messe est un échange dynamique entre l'assemblée et celui qui la préside. La participation active peut être favorisée par la chorale, qui doit entraîner toute l'assemblée. Le répertoire des chants doit être révisé et renouvelé pour ne pas tomber dans une routine. Dans cette optique, l'utilisation des outils numériques doit être encouragée. À cette participation active, il faut rajouter le besoin de vivre un temps fraternel, afin que la messe permette aux paroissiens de mieux se connaître.

La messe peut rester opaque pour ceux qui ne maîtrisent pas les mots, les signes, le sens des rites. Des catéchèses fondamentales permettraient de la rendre plus accessible, en expliquant les éléments clés pour entrer dans l'intelligence de la célébration.

Modification

La messe est un dialogue entre Dieu et son peuple : Il nous convoque, Il nous parle et nous Lui répondons.

Pour favoriser cette participation active, il est proposé de :

- Favoriser l'appel aux différents services liturgiques en repérant les talents dans les communautés et en les accompagnant
- Soigner l'accueil de tous
- Renouveler régulièrement le répertoire des chants
- Donner de brèves catéchèses sur la liturgie en début de messe
- Là où c'est possible, utiliser un vidéoprojecteur

Invitation P3

4.1.3 Porter attention aux personnes isolées et aux familles ayant de jeunes enfants

Certains paroissiens n'ont pas de proches ni de famille, aussi la communauté pourrait proposer des Tables ouvertes paroissiales, des temps d'amitié. Les paroisses pourraient aussi soutenir concrètement les familles ayant des enfants en bas âge en organisant des activités ou une initiation à la foi pour les enfants lors des célébrations et autres événements.

La convivialité est attendue et souhaitée, dans le prolongement de la messe. Elle peut aussi être organisée à d'autres moments, sous forme de dîners paroissiaux. Ainsi, des rencontres en petits groupes sont faciles à organiser et permettent de découvrir les paroissiens plus en profondeur qu'à l'occasion des messes. La création de maisonnées ou des rencontres 6/6 (6 rencontres regroupant 6 couples) permettraient de mieux se connaître. Le partage et la prière seraient au cœur de ces démarches. En complément, le maintien du lien avec les paroissiens âgés, isolés ou malades, par l'utilisation des nouvelles technologies de communication, doit aussi être pris en compte.

Modification

TITRE : Accueillir et porter attention aux personnes isolées, handicapées, âgées, et aux familles ayant de jeunes enfants

Les paroisses pourront avoir soin :

Des familles ayant de jeunes enfants :

* Garderie, éveil à foi, célébrations adaptées

Des personnes isolées, âgées, handicapées et/ou malades :



Porter la communion à domicile, offrir des temps d'amitié et de convivialité, des rencontres en petits groupes dans les foyers et les familles & établissements spécialisés

La relation humaine pourra être soutenue par les moyens numériques sans qu'ils occultent la rencontre authentique.

La paroisse peut coordonner ces propositions, mais elles restent portées par des paroissiens en particulier.

Invitation P4

4.1.5 Porter attention aux périphéries

Il est demandé d'instaurer une organisation itinérante pour faire découvrir la prière et notamment aller à la rencontre des personnes éloignées de l'Église. Il faudrait aussi être attentif aux fidèles isolés (malades ou personnes âgées) pour aller prier chez eux et leur porter la communion.

La motion 4.1.5 se ventile sur 4.1.3 et 4.1.4

Synthèse de l'atelier 4.1

Ce qui est important :

Formation et accompagnement.

Recueillement

Rendre accessible

Ce qui a manqué :

Accompagnement des acteurs de la liturgie.

La prière Chrétienne, un trésor méconnu et peu partagé.

Le rôle essentiel des prêtres.

Garderie enfants et Service Evangélique des Malades

Moyens catéchétiques : courtes formations juste avant la messe

Ce que nous proposons de nouveau :

Ressourcement, formation & accompagnement des acteurs de la liturgie

Chaque secteur doit pouvoir s'engager sur des initiations : adoration, liturgie des heures, oraison, lectio divina...

Le lien entre les groupes de prière et la communauté

Moyens techniques : vidéo projection

Moyens catéchétiques : courtes formations juste avant la messe

Jeunes enfants : garderie, éveil à la foi, célébrations adaptées

Personnes isolées : Service Evangélique des Malades, contact 2D & 3D

Dynamiser la fraternité : dîners, repas 6/6, TOP...

La motion 4.1.5 se ventile sur 4.1.3 et 4.1.4

4.2.4 Revenir aux fondamentaux

Il est important de revenir à l'Écriture et la tradition vivante et vivifiante de l'Église. Il serait pertinent de rappeler davantage l'enseignement classique de l'Église. Cela permettrait d'être au clair sur le contenu de la foi, l'énoncé des dogmes, le Catéchisme de l'Église Catholique.

Modification

4.2.4 Découvrir ou Redécouvrir les fondamentaux

Il est important de se nourrir de l'Écriture et de la tradition vivante et vivifiante de l'Église.

Il serait pertinent de rappeler davantage l'enseignement de l'Église.

Cela permettrait d'être au clair sur le contenu de la foi catholique, sur la transmission par des actes réels (charité, vie fraternelle) et sur la vie sacramentelle ainsi que l'énoncé des dogmes, le Catéchisme de l'Église Catholique et l'histoire de l'Église.

Des formations doivent être proposées systématiquement aux catéchistes, animateurs et accompagnateurs car on ne transmet que ce que l'on a reçu.

Pour que chacun puisse entendre le message dans sa propre langue et de façon motivante, il faut adapter le vocabulaire et les supports.

Décision P 1

4.2.1 - Impliquer les jeunes dans la communauté

Le temps qui s'ouvre après la Confirmation est celui de la mission et de l'engagement. Aussi bien, les jeunes doivent pouvoir trouver leur place dans les services de la paroisse, remplir des missions et ainsi être visibles. Ils pourraient notamment prendre en charge des équipes de catéchèse. Sans oublier une représentation dans les équipes animatrices et pastorales.

4.2.2 Confier l'animation de messes à des jeunes

Les jeunes chrétiens de 18 à 26 ans sont invités à s'investir davantage dans nos églises, pendant la messe et à d'autres moments, par des actions de chants, théâtre, et jeux divers, lecture de la Bible. Les communautés sont invitées à mettre l'accent sur des modèles de foi qui leur ressemblent, comme des jeunes saints.

4.2.3 Soutenir la vie spirituelle des étudiants & jeunes professionnels

Les étudiants comme les jeunes professionnels sont partie intégrante de l'Église, il faut donc en prendre le plus grand soin. Il convient de mettre en place des messes dédiées aux jeunes / étudiants / jeunes professionnels, avec le cadre des aumôneries, de façon régulière en leur confiant des animations de messes, musique, chants, louanges, témoignages. Il est important de favoriser la création de groupes où ils peuvent se retrouver entre eux pour se connaître et se soutenir.

Modification

4.2.1 – Laisser de la place aux jeunes dans l'Église

Les jeunes ont besoin de trouver leur place et déployer leur créativité dans nos communautés. Les jeunes doivent pouvoir remplir des missions, trouver leur place dans les services de la paroisse selon leurs compétences et leurs charismes (catéchèse, groupe de prière, animation de messe, engagement, solidaire, mouvement d'église).

Il est important de favoriser la création de groupes étudiants, jeunes professionnels, où ils peuvent se retrouver entre eux pour se connaître, se soutenir, partager, leur foi et leur projet et aussi se ressourcer.

Que tous les jeunes de la paroisse puissent être personnellement invités.



Ces groupes pourraient être accompagnés par des soutiens spirituels.

(Regroupement des motions initiales 4.2.1, 4.2.2, 4.2.3)

Décision à la majorité.

Décision P2

4.2.5 Évangéliser

Il est proposé de mettre en place des sessions d'évangélisation avant ou après la messe en offrant un repas aux personnes qui passent à côté de l'église, en étant présent sur les marchés, en organisant ces actions autour des fêtes importantes de l'année liturgique.

Modification

4.2.5 Évangéliser

Il est proposé de mettre en place des cellules d'évangélisation qui se réunissent pour échanger dans l'Eglise et agissent régulièrement aux périphéries de l'Eglise.

Tout cela, sous la coordination d'un conseil diocésain.

Il est indispensable que toutes les personnes qui prennent contact avec l'Eglise (mariage, baptême, deuil, catéchisme, catéchuménat, ...) puissent être entendues pour leur faire découvrir ou redécouvrir le message évangélique.

Chantier P3

4.2.6 Renforcer la visibilité de la Pastorale des jeunes

Dans les collèges et lycées de l'enseignement catholique, il est demandé de renforcer la visibilité des propositions de la pastorale des jeunes, tout spécialement aux temps forts et en vue d'interpeller à propos des vocations spécifiques.

Modification

4.2.6 Renforcer la visibilité de la Pastorale dans l'enseignement catholique

Que dans toutes les écoles, collèges et lycées, une première annonce de l'évangile soit proposée. Renforcer les articulations entre les secteurs pastoraux et les établissements scolaires.

Invitation P4

Synthèse de l'atelier 4.2

Ce qui est important :

Découvrir ou Redécouvrir les fondamentaux (y compris le sens de nos gestes, pour savoir parler ensuite de sa foi)

Laisser de la place aux jeunes dans l'Eglise (en les accompagnant sur le comment faire, mais surtout en suscitant le désir chez eux (de la Parole, de l'action...))

Évangéliser et transmettre

Renforcer la visibilité de la Pastorale dans l'enseignement catholique

Ce qui a manqué :

En rouge : ce que l'atelier apporte comme modification



L'importance de la place des néophytes

La transmission de la foi tous, et surtout pour ceux qui viennent frapper à la porte de l'Eglise (parents, couples, catéchuménat, funérailles etc...)

La créativité des jeunes

Les cellules d'évangélisation (style petites fraternités de proximité)

De nouvelles formations attractives et motivantes

Ouverture à d'autres façons d'être missionnaires (ex : L'évangélisation de rue)

La régularité dans nos propositions mais aussi l'adaptation aux nouvelles formes de communication et de supports et l'attitude que l'on donne à voir..

Ce que nous proposons de nouveau :

4.2.1, 2 et 3 Laisser de la place aux jeunes dans l'Église

Les jeunes ont besoin de trouver leur place et déployer leur créativité dans nos communautés. Les jeunes doivent pouvoir remplir des missions, trouver leur place dans les services de la paroisse selon leurs compétences et leurs charismes (catéchèse, groupe de prière, animation de messe, engagement, solidaire, mouvement d'église).

Il est important de favoriser la création de groupes étudiants, jeunes professionnels, où ils peuvent se retrouver entre eux pour se connaître, se soutenir, partager leur foi et leur projet et aussi se ressourcer.

Que tous les jeunes de la paroisse puissent être personnellement invités.

Ces groupes pourraient être accompagnés par des soutiens spirituels.

Retravail des 6 Motions pour n'en faire plus que 3. Importance de découvrir ou redécouvrir les fondamentaux pour connaître Jésus, se nourrir, comprendre le sens de la religion et se positionner dans la société d'aujourd'hui → Formations à mettre à disposition. Regroupement des 3 Motions sur les jeunes = 1 Motion intitulée « Laisser de la place aux jeunes dans l'Église » en leur demandant quelle place ils souhaitent avoir avec un accompagnement en fonction des besoins, en les laissant exprimer leurs idées. Nécessité d'associer les jeunes étudiants aux jeunes professionnels = Ne forme qu'un seul groupe. Motion 4.2.5 entièrement retravaillée → Mettre en place des cellules d'évangélisation sous la coordination d'un conseil diocésain. Penser aux catéchumènes (absents dans l'Insistance), qu'ils soient guidés et accompagnés ; Réfléchir à la manière de les écouter, comment les entendre. 4ème Motion sur la pastorale de l'enseignement catholique → Surpris que ça fasse l'objet d'une Motion à part entière : Comment faire pour que la religion catholique soit présente et visible dans les établissements scolaires et s'interroger sur la place à en donner. Comment faire pour que ces jeunes de l'aumônerie considèrent que la paroisse a une place pour eux

4.3.3 Transformer les relations excessivement hiérarchiques à tous les niveaux de notre Église diocésaine

Une relation excessive dominant/dominé, enseignant/enseigné, pasteur/brebis-fidèles, président/assistants conduit à une perte de la notion d'unique sacerdoce du Christ. Nous formerons tous les responsables pastoraux à un nouveau regard (messages du Pape, évolution sociétale, analyse critique du dogme et de l'argumentation du passé) en veillant à lutter contre toute forme de cléralisme. Nous travaillerons à une juste compréhension de la hiérarchie et des ministères.

Modification

TRANSFORMER L'EXERCICE DE L'AUTORITE, DES MINISTÈRES, DE LA HIERARCHIE

- **NB : rédiger la première phrase à mettre en positif**
- Renforcer la subsidiarité à tous les niveaux
- Plan d'action contre le cléralisme qui passe par la formation de tous et l'exemplarité : voir motion 4.3.5

Décision P1

4.3.1 - Cesser la loi du silence

Créer dans les communautés des espaces de dialogue sécurisés, où les souffrances, les inquiétudes, les questionnements de toutes sortes peuvent être exprimés, débattus fraternellement. Mettre en place des médiateurs indépendants qui interviennent à la demande

Modification

Libérer la parole pour faire cesser la loi du silence

IMPORTANT

Créer des espaces de dialogues sécurisés ouverts et accessibles à tous

Mettre en place des médiateurs indépendants qui interviennent au besoin

MANQUES

- Énumération des abus : pouvoir, faiblesse, confiance, conscience, spirituel, sexuel
- Périmètre de mise en œuvre : structure diocésaine

Avec interface avec paroisse-mouvement-communautés locales-lieux de vie

Ajustement de la communication : téléphone-mail-direct-multi modal

- Donner une réponse aux 45 recommandations de la CIASE

Décision P 2

4.3.2 Mettre en place une charte de protection des mineurs

Par la signature de la charte, tout acteur pastoral s'engage à adopter une attitude juste et respectueuse à l'égard des enfants et des jeunes. La signature de la charte, en plus d'un engagement, est une occasion de sensibilisation/formation aux questions liées à la pédocriminalité.

Modification

CHARTRE PROTECTION DES MINEURS

MOTION FUSIONNEE AVEC LA MOTION 4.3.4



4.3.5 SUSCITER UNE DYNAMIQUE DE FORMATION EN PREVENTION DES ABUS

- Eveiller tout acteur pastoral à la formation initiale et continue
- Définir un cadre (ne pas laisser seulement à l'appréciation personnelle)
- Elaborer un guide des « bonnes pratiques »

Décision P 3

4.3.4 En finir avec les abus

Pour prendre les moyens d'en finir avec les abus sexuels dans l'Église et restaurer la confiance ébranlée, nous considérerons comme une priorité absolue la protection des mineurs. Il ne faut pas laisser les évêques gérer seuls ce problème. Il faut aussi éduquer les enfants à faire face. Il convient de nommer et de former des laïcs spécialisés sur ces questions. Nous constituerons un groupe de travail chargé de construire une stratégie de prévention et un plan de communication au niveau du diocèse, à décliner dans les paroisses, d'en suivre l'application et d'en communiquer périodiquement les résultats, y compris sur les médias publics. Nous changerons de posture et viserons la transparence.

Modification

EN FINIR AVEC LES ABUS SEXUELS

IMPORTANT

Changer de posture – viser la transparence (assumer)

Ne pas laisser l'évêque assumer seul

Eduquer les enfants : moyens de prévention, d'alerte et de prise en charge

Formation des laïcs spécialisés

PROPOSITIONS

Ajouter ici la motion 4.3.2

Communication entre cellule d'écoute et correspondants sur le secteur – institutionnaliser le groupe de travail existant

Le guide pratique « lutter contre les abus » devient un document « normatif »

Décision P 4

Synthèse de l'atelier 4.3

Ce qui est important :

Changer de posture et viser la transparence

Création d'espaces de dialogue sécurisés – médiateurs indépendants

Les abus de toutes sortes sont en lien avec le cléricalisme - nous sommes tous concernés

L'importance de se former à un nouveau regard.

Ce qui a manqué :

Formulation positive

Enumération des différents types d'abus

Périmètre de mise en œuvre

Élaborer un plan d'action concret passant par la formation de tous et l'exemplarité.

En rouge : ce que l'atelier apporte comme modification



Susciter une dynamique de formation collective (Laïcs et ministres ordonnés)

Renforcer la subsidiarité à tous les niveaux

Ce que nous proposons de nouveau :

Guide de bonne pratique à faire connaître et à apprendre à utiliser

Fusion des motions 432 & 434 ☒ En finir avec les abus sexuels

Valoriser la cellule d'écoute et les médiateurs indépendants du diocèse. Faire connaître leur existence et leur rôle dans tous les secteurs, paroisses, mouvements et communautés locales. Fixer les modalités de communications entre la cellule d'écoute et le "local" ainsi que leur périodicité
S'assurer de la pérennité des décisions en fixant l'existence de bilan annuel vérifiant certains points clé.

4.3.5 Susciter une dynamique de formation en prévention des abus

Éveiller tout acteur pastoral à la formation initiale et continue

Définir un cadre (ne pas laisser seulement à l'appréciation personnelle)

Élaborer un guide des « bonnes pratiques »

Importance que l'Église adopte une nouvelle posture pour viser la transparence et se forme à un nouveau regard. Les abus de toute sorte sont en lien avec le cléricalisme qui ne représente pas que le clergé mais nous tous concernés. Manque : La formulation positive des Motions. Parler en « Good Vibes » des sujets très difficiles à aborder pour engager, embarquer les personnes à travailler avec aisance et à voir l'objectif à atteindre pour avoir une efficacité. Reformulation des Motions. Mauvaise énumération des différents types d'abus : sexualité mais aussi pouvoir, confiance, conscience, etc. C'est « NOUS » qui ? Nous l'évêque, Nous les prêtres, Nous le diocèse, Nous les paroisses, Nous la communauté ? → Périmètre de mise en œuvre pour renforcer la subsidiarité à tous les niveaux, chacun ayant un périmètre de responsabilité, pour un travail efficace. Beaucoup de propositions : Avoir un guide de bonnes pratiques et savoir l'utiliser ; Fusion des Motions 4.3.2 & 4.3.4 pour valoriser la charte existante ; Faire connaître également tout ce qui existe déjà comme les commissions d'écoute ; Susciter une dynamique collective pour que tous se forment en prévention des abus.

4.4.3 Agir et se former en coresponsabilité

Les rôles et les missions de chacun des acteurs pastoraux doivent être revisités et discutés en large assemblée afin d'être réécrits dans un vocabulaire compréhensible par tous. La démarche doit être synodale, transversale et coresponsable. Cela passe par une plus grande proximité entre laïcs et prêtres.

Pour exercer la coresponsabilité, nous engagerons une formation de tous les acteurs pastoraux à la mise en œuvre du Concile Vatican II, en particulier sur la vie et le ministère du prêtre, la vocation des laïcs, et le respect de la spécificité de la mission de chacun. Les laïcs participeront aux décisions et seront consultés pour les nominations. Les responsabilités seront limitées dans le temps et le changement trop fréquent des prêtres sera évité.

Modification

Modification du titre : se former et agir en coresponsabilité.

« doivent être » à seront

Ajout de la phrase : « prêtres et laïcs ont une égale dignité de baptisés. Nous sommes coresponsables de la mission pour être témoins du Christ au cœur du monde d'aujourd'hui. »

Décision P 1

4.4.1 - Vivre une plus grande synodalité au sein des secteurs

Il est proposé de discerner ensemble au sein d'un secteur afin de retrouver un juste équilibre entre le secteur et la paroisse. Pour cela, chaque paroisse doit rédiger son projet pastoral et le secteur doit se doter d'un Conseil Pastoral de Secteur. Une rencontre annuelle réunissant l'Équipe Pastorale de Secteur et les Équipes Animatrices est préconisée.

Modification

Titre modifié = Repenser l'équilibre entre lieu d'appartenance et le lieu d'identification ecclésiale

Exprimer que les réalités locales sont variées selon les territoires : zones vertes et les zones urbaines.

Le secteur est d'un niveau important pour chacun il doit exister un CPS.

Le lien entre les paroisses et le secteur doit être réciproque.

Chantier P 2

4.4.4 Travailler à une saine articulation entre les acteurs pastoraux

Nous accompagnerons la prise de fonction de tout nouvel acteur, en veillant à lui offrir une inculturation à la réalité locale, et en profitant de son regard neuf pour discerner à plusieurs ce qui est juste. Les responsabilités seront confiées à toute personne, quels que soient son sexe, son âge ou son origine, selon ses compétences ou talents. Chacun sera respecté dans sa mission. Il serait bon de généraliser la lettre de mission. La relecture périodique des missions et leur juste rotation sont attendues pour donner du dynamisme à la mission.

Modification

... La relecture périodique des missions et leur juste rotation sont attendues pour donner du dynamisme à la mission.

« Chacun sera respecté dans sa mission. Il serait bon de généraliser la lettre de mission. La relecture périodique des missions et leur juste rotation sont attendues pour donner du dynamisme à la mission. » => finalité de la motion donc plus au début.

Ajout de la phrase : « une saine articulation entre les niveaux de responsabilité serait plus conforme à l'Évangile. Les divisions hiérarchiques et le cléralisme sont sources de tous les abus »



Décision P3

4.4.2 Se connaître et communiquer pour faire communauté

Faire communauté suppose de se parler, d'échanger, de connaître les compétences des uns et des autres et d'être attentif aux rôles et aux missions de toutes, de tous, sans hiérarchie de valeurs. Il convient également de communiquer sur ce qui est fait dans les paroisses, les mouvements, les secteurs, le diocèse et les lieux de vie. Enfin, il bon de le faire connaître au sein des communautés et dans la vie de la cité. Pour atteindre ce but, il est indiqué de déployer tous les types d'outils de communication (dont numériques).

Modification

Titre modifié : se connaître et communiquer au service de la mission

Utiliser divers outils : numérique, feuilles d'info de secteur, forum des mouvements et services et au moment des messes pouvoir faire témoigner/ intervenir des gens sur leurs engagements.

Ne pas oublier les personnes qui n'ont pas accès au numérique.

Ouvrir le temps de la rencontre dominicale plus largement pour échanger.

« dans la vie de la cité. » à enlever

Décision P 4

4.4.6 Donner la parole aux femmes et hommes formés pour les commentaires d'Évangile, par exemple.

Sujet hors cadre mais on estime qu'il est assez important pour y être abordé durant ce synode, car savoir donner la parole est un acte de gouvernance.

Objectif : valoriser la place de la femme dans l'Église.

Décision P 5

4.4.5 Pour dialoguer avec le monde diversifier les messages et visages d'Église

Permettre la prise de parole vers l'ensemble de la société, de la part des clercs et des laïcs formés, femmes et hommes, et assurer un dialogue.

Objectif d'ouverture de l'Église sur le monde, avec des personnes diverses.

Modification

Décision P6

Synthèse de l'atelier 4.4

Ce qui est important :

Coresponsabilité

Formation

Fraternité

Valoriser la spécificité de chacun dans la mission, la complémentarité des acteurs différents

Ce qui a manqué :

En rouge : ce que l'atelier apporte comme modification



Un ajout dans le constat pour mettre un lien entre notre synode et le synode sur la synodalité

Prendre en compte les réalités différentes selon les territoires : zone verte, zone urbaine, et subsidiarité

Possibilité autour de la célébration de l'eucharistie d'ouvertures, de prises de parole

La place des femmes

Ce que nous proposons de nouveau :

Une motion séparée en 2 Et une motion nouvelle dont une sur sujet dit « hors cadre » :

4.4.5 : pour dialoguer avec le monde, diversifier les visages et les messages d'Eglise.

Permettre la prise de parole vers l'ensemble de la société, de la part des clercs et des laïcs formés, femmes et hommes, et assurer un dialogue.

Objectif d'ouverture de l'Église sur le monde, avec des personnes diverses

4.4.6 : donner la parole aux femmes et hommes formés pour des commentaires d'Évangile par exemple

Sujet hors cadre mais on estime qu'il est assez important pour y être abordé durant ce synode, car savoir donner la parole est un acte de gouvernance.

Objectif : valoriser la place de la femme dans l'Église.